

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1156 7 AOÛT 1964

n° 1156 7

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date de publication
7 août 1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin-capitaine Pasqualini Sylvestre, désigné pour continuer ses services «hors cadres» en Côte Française des Somalis, embarqué le 8 juillet 1964 à destination de Djibouti, est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour compter du 9 juillet 1964, date de son arrivée au Territoire, pour prendre les fonctions de chirurgien résident à l'hôpital Heltier.